



# CIZAY COMMUN'INFO

Le petit 4 pages de la commune de Cizay ----- Octobre 2015 – N°2

## Ecole

### 1. Horaires

#### a. Les horaires d'ouverture

Tableau 1 Les horaires pour l'école de Cizay

	Lundi	Mardi	mercredi	Jeudi	Vendredi
<b>Matin</b>	9H05-11H50	9H05-11H50	9H05-12H15	9H05-11H50	9H05-11H50
<b>Après-midi</b>	13H20-16H30	13H20-15H05		13H20-16H30	13H20-15H05
<b>TAP</b>		15H05-16H35			15H05-16H35

Tableau 2 Les horaires d'ouverture de l'école de Courchamps

	Lundi	Mardi	mercredi	Jeudi	Vendredi
<b>Matin</b>	8H55-12H05	8H55-12H05	8H55-11H55	8H55-12H05	8H55-12H05
<b>Après-midi</b>	13H20-15H10	13H50-16H40		13H20-15H10	13H50-16H40
<b>TAP</b>	15H50-16H40			15H10-16H40	

#### b. Les effectifs par niveau

	2014/2015	2015/2016
<b>CIZAY</b>		
TPS-PS-MS	23	22
MS-GS	24	21
CP-CE1	19	20
<b>TOTAL CIZAY</b>	<b>66</b>	<b>63</b>
<b>COURCHAMPS</b>		
CE2	18	17
CM1	10	18
CM2	14	12
<b>TOTAL COURCHAMPS</b>	<b>42</b>	<b>47</b>
<b>TOTAL Regroupement scolaire</b>	<b>108</b>	<b>110</b>

**TPS-PS-MS** : classe de Blandine Fouquet (directrice)

**MS-GS** : Classe de Claire Gastineau

**CP-CE1** : Classe de Maël Penfrat

**CE2 (6)-CM1 (18)** : Classe de Charlène Jourdain (directrice)

**CE2 (11)-CM2 (12)** : Classe d'Aline Bedouet

## 2. Cantine

Le service des repas en cantine est assuré sur Cizay par 1 ATSEM : Katia Péliçon (Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles) et 2 adjointes techniques : Martine Danard et Maud Hudelle. Sur Courchamps 2 adjointes techniques assurent le service : Catherine Charbonneau et Marion Fichet.

Les repas de la cantine sont livrés tous les matins par Restoria. Pour découvrir les menus de vos enfants, connectez-vous sur le site internet : <http://www.radislatoque>.

## 3. L'AEP (Association d'éducation Populaire) : les dates à retenir !

L'Association d'Education Populaire (AEP) collecte des fonds par l'intermédiaire de différentes manifestations (Kermesse, fête de Noël, vide grenier,...) et par la vente de produits locaux (Fouées, jus de fruits, chocolats,...). Ceci permet le financement de sorties scolaires.



### **Les membres du bureau de l'AEP :**

*Président* : Stéphane Berthelot

*Vice-Présidente* : Karen Tarrondeau

*Secrétaire* : Alexandra Zielinski

*Vice-Secrétaire* : Maud Hudelle

*Trésorière* : Gwénaëlle Pineau

*Vice-Trésorière* : Cécile Bourdet Maillet

N'oublions pas les membres actifs qui donnent beaucoup de leur temps !!!

Les prochaines dates à retenir sont les suivantes :

**La chorale de Noël** : 12/12/2015 à Courchamps, Chorale des enfants, entracte et spectacle offert par l'AEP (on va s'poiler).

**Vente de chocolats** : les catalogues peuvent être retirés auprès de Gwénaëlle Pineau : commande à passer avant le 13 Novembre.

## *Repas des anciens le 13/12/2015*

Le repas des anciens aura lieu dans la salle des fêtes de CIZAY, le même jour que les élections (qui auront lieu exceptionnellement dans la salle du conseil).

## *Rongeurs : lutte collective*

Pour éviter la prolifération des rongeurs, la municipalité incite à une lutte collective à partir du 2 novembre pendant un mois : les raticides sont à retirer au bâtiment communal le vendredi matin.

# *Elections régionales 2015*

---

## **1. Quand auront lieu les élections régionales ?**

Les élections régionales sont prévues **les 6 et 13 décembre 2015**. **Attention, le second tour des élections aura lieu le même jour que le repas des anciens !**

## **2. Quel est le mode de scrutin ?**

Le mode de scrutin pour les élections régionales est un scrutin proportionnel à deux tours avec prime majoritaire.

Il n'y aura qu'un tour que si une liste obtient la majorité absolue des suffrages exprimés.

Si aucune liste n'obtient la majorité absolue des suffrages exprimés, il est procédé à un second tour de scrutin. Seules peuvent se présenter les listes qui ont obtenu au moins 10% des suffrages exprimés.

**Pour en savoir plus sur les élections régionales, rendez-vous sur le lien suivant :**

<http://www.vie-publique.fr/actualite/faq-citoyens/elections-regionales-2015/>

# *Nettoyons la nature : une vraie journée de citoyenneté*

---

L'opération Nettoyons la Nature à l'initiative du Comité des Fêtes de Cizay s'est déroulée le 26 septembre dernier. Une soixantaine de personnes s'est mobilisée pour cette première. Des groupes ont été constitués. Equipés de kits de nettoyage, ils ont rejoint leurs différentes affectations. Le bourg de Cizay, Igné, Fosse Bellay, La Madeleine, l'Abbaye d'Asnières et Cizay-Montfort ont fait l'objet d'un nettoyage qui a permis de collecter 140 kg de déchets. Pour récompenser les efforts déployés par les participants, une petite collation les attendait à leur retour. Des châtaignes grillées ainsi que des gâteaux ont fait le régal des nettoyeurs.



**Le comité des fêtes et le conseil municipal remercient toutes les personnes ayant apporté leur contribution.**

## **MESSAGE IMPORTANT**

(Source : <https://www.service-public.fr>)

***Il est interdit de déposer, abandonner, jeter ou déverser ses déchets sur la voie publique. Depuis le 26 mars 2015, l'amende maximale encourue en cas d'abandon de déchets est passée de 150 euros à 450 euros.***

***À noter : l'abandon d'épave est puni de 1 500 euros d'amende, tout comme l'abandon de déchets transportés à l'aide d'un véhicule.***

## ***Frelons asiatiques : attention danger !***

Afin d'enrayer la progression du frelon asiatique (dangerosité pour l'homme...), le conseil municipal a décidé de participer à **hauteur de 50 € / intervention sur présentation de la facture.**



Figure 1: Un nid de frelons asiatiques

### Exemple :

Pour une intervention de 80 euros par un prestataire de service, le commanditaire règlera et se fera rembourser de 50 euros sur présentation de sa facture et d'un RIB à la mairie

## ***Travaux à Fosse-Bellay RD 163 : les travaux terminés !***

Le département a constaté, depuis quelques années, une détérioration des routes. Ainsi, le département a décidé d'aménager la RD 163. Ceci permet d'éviter la circulation des poids lourds dans le bourg de Fosse et d'améliorer la sécurité pour nos concitoyens.



Figure 2 : Désormais, priorité de la RD 163 au niveau du carrefour



Figure 3 : Une route bien aménagée pour faciliter la circulation des poids-lourds